

A propos de notre supplément musical

Nous joignons à ce Bulletin n°16 trois pièces du 18e siècle qui, du moins l'espérons-nous, feront plaisir à nos lecteurs pianistes et violoncellistes (ou violonistes). Il n'est guère besoin d'attirer l'attention sur les particularités de style et d'écriture de ces oeuvres; elles sont évidentes. Mais il nous a paru intéressant de les situer dans leur contexte.

1- Andante et Menuet pour clavecin ou pianoforte de Herman-François Delange (1715-1781)

C'est en 1947, dans le cadre du cours d'Histoire du Pays de Liège de M. Jean Lejeune que j'eux le plaisir de jouer pour la première fois le très joli Andante en do mineur de H.F. Delange. Il a été publié par le compositeur dans son journal de musique mensuel Le Rossignol, n° d'avril 1766, p.95. Depuis lors, il a été rejoué au piano, au clavecin et toujours avec un succès flatteur. Hubert Schoonbrodt l'interprète dans le disque que Musique en Wallonie a consacré à quelques oeuvres de musique de chambre de Delange (MW.20. 1976). Le charme de jolie pièce "sensible" - selon l'expression du 18e siècle - fait regretter que le compositeur ne nous en ait pas laissé beaucoup d'autres. Hélas! si chaque numéro du Rossignol contient une pièce pour clavier, c'est presque toujours une danse : musique fonctionnelle de facture très simple, visiblement destinée aux clavecinistes amateurs qui constituaient sans doute la majeure partie des abonnés. Remarquons que l'on trouve également dans l'Echo de B. Andrez quantité de pièces de ce genre, souvent accompagnées d'une description de la chorégraphie. C'est donc surtout en guise de témoignage que nous avons reproduit le Menuet en sol majeur de Delange paru dans Le Rossignol de mai 1766, p.119. Les notes écrites en petit caractères sont de notre cru; elles peuvent servir de variante aux reprises. Nous espérons que cette petite musique, un peu naïve mais charmante remplira son office: faire plaisir.

2- 4e Duetto pour deux violoncelles d'A.M. Grétry (1741-1813)

C'est aussi un moment agréable que ce joli duetto de Grétry cherche à procurer. Il y arrive sans effort, mais il n'empêche que les Sei duetti per due Violoncello del Signor Grétry, copiés par Jean-François Deltour posent un certain nombre de problèmes.

On ne les connaît que par cette source unique (partition au Musée Grétry, à Liège) et aucun texte contemporain n'y fait allusion. En se basant sur une analyse du style, Charles Radoux-Rogier, qui fut Conservateur de ce musée, était persuadé qu'il s'agit bien d'une oeuvre de Grétry. Il y a quelque vingt ans, Louis Lavoye défendait la même thèse devant les membres de la Société liégeoise de Musicologie. Lors de cette séance, M. Edgard Tyssens et moi avons exécuté trois de ces duetti, dont celui que nous publions aujourd'hui. C'est une musique aimable, amusante à jouer, agréable à entendre; elle est bien dans l'esprit et la facture de Grétry mais... on aimerait avoir la certitude qu'il ne s'agit pas d'un pastiche. Dû au copiste, Jean-François Deltour. Quand on pense à la trentaine de symphonies attribuées à Joseph Haydn par des éditeurs peu scrupuleux, mais composées en réalité par des auteurs beaucoup moins célèbres, on ne s'étonnerait pas d'un petit tour de passe-passe commercial.

Mais au fait, pouvait-on trouver des amateurs pour acheter des duetti pour deux violoncelles à Liège? et qui était donc Jean-François Deltour ?

Il est aisé de répondre à la première question. Le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, qui régna de 1744 à 1763 était violoncelliste. La toile anonyme de la Pinacothèque de Munich connue sous le nom de "Séance musicale à la cour de Jean-Théodore de Bavière" ou en core "Un concert au château de Seraing" a été maintes fois reproduites (entre autres par le programme général des Concerts de Midi, à Liège, pour la saison 1966-1967). Deux violoncellistes, l'un portant le costume ecclésiastique (est-ce le prince ?) l'autre en habit de cour sont accompagnés au clavecin par une dame, dont le jeu est surveillé par un prêtre, en qui on a voulu voir l'abbé Jean-Hoël Massart, violoncelliste et compositeur attaché à la cour de Charles de Lorraine, à Bruxelles, puis à celle de Jean-Théodore de Bavière, à Liège. Ils s'apprentent à jouer devant une assemblée composée d'ecclésiastiques et de laïcs, où figurent aussi quatre dames et deux enfants; en tout, une cinquantaine de personnes sur ce tableau.

La mode était favorable à ces duetti pour deux violoncelles, deux violons, deux flûtes avec ou sans basse continue, d'une exécution suffisamment aisée que pour permettre à des gentils-hommes de faire montre de quelque savoir-faire musical: C'est précisément le cas de nos sonates ou duetti de Grétry.

La personnalité du copiste, Jean-François Deltour, ne manque pas d'intérêt, bien que nous soyons loin d'avoir pu relever l'ensemble de sa carrière.

Jean-François Deltour a été baptisé à Saint-Servais, à Liège, le 28 mai 1723; -il est décédé après 1770. C'est le 3<sup>e</sup> enfant - sur quatorze ! - de Gaspard-Richard Deltour et de Antoinette-Catherine Lallemand. Son frère aîné, Charles-Marint Deltour (8.IV.1721- décédé vers ou après 1764) sera joueur de basson à la collégiale Sainte-Croix, à Liège. Quant à Jean-François, nous le rencontrons pour la première fois le 30 juillet 1742, lors de son mariage avec Jeanne Mouton, en l'église Sainte-Véronique. Entre 1749 et 1763, le couple aura six enfants, tous baptisés à Saint-Adalbert, dont le territoire paroissial s'étendait jusqu'à la moitié de la rue du Vertbois.

Cette rue du Vertbois est l'adresse que donne Deltour sur son opus 1 (Bibliothèque du Conservatoire royal de Musique de Bruxelles, n°23.645): VI Sonates à 4 parties, 1<sup>re</sup> et 2<sup>me</sup> violons ou flûtes traversières, Haut-Contre et Basse continue, dédiées à Madame la Baronne De Landre, Douairière de Frongteau, Née B<sup>ne</sup> de Walmont, Dame de Housse, par Jean-Fçois Deltour. Oeuvre 1er 8 fl. bbt. A Liège, chez l'Auteur rue de Verdbois. Gravée par Benoit Andrez. Imp. par Fohalle sur Meuse.

Ces quatuors sont conçus pour un premier violon -d'exécution pas très difficile- accompagné très discrètement par les trois autres instruments. Oeuvre de jeunesse, à coup sûr, d'un intérêt musical assez mince, mais caractéristique sans doute de ce que le public souhaitait obtenir.

La première mention de la carrière de Jean-François Deltour est son engagement à la collégiale Sainte-Croix, à Liège, le 1er mars 1743 en qualité de violoniste; il remplace feu Nicolas Nicolai ( que nous avons trouvé cité comme 2<sup>d</sup> violon en 1736) De 1756 à 1759, les archives de Saint-Jean l'Eva gélisme mentionnent un Deltour -sans prénom - parmi les musiciens de la collégiale, comme violoniste et tubicen . Il s'agit bien de notre homme qui, apparemment , jouait aussi de la clarinette, comme on va le voir. Deltour était également musicien au théâtre, comme il appert d'un acte du notaire Baiwier, du 12 septembre 1753 (Archives de l'Etat à Liège. Minutes du Notaire Baiwir, 1753-1754, f°119)

Dans cet acte, "le Sieur Jean-François Deltour, musicien" répond à une citation de la "Delle Veuve du Sr Martini, comme mère et mambournerosse (= tutrice) du Sr Nicolas Martini, musicien, son fils". Le Sr Crosa, directeur de l'opéra, ayant renvoyé quatre musiciens de l'orchestre, le maître de musique Restang (ou Restans) a fait engager des remplaçants, entre autres Nicolas Martini, par l'intermédiaire de Deltour. Le litige porte sur le fait que Martini, qui reconnaît avoir été payé pour la première représentation, prétend ne pas l'avoir été pour les suivantes.

Dans son Histoire du théâtre de Liège (p.20), Jules Martiny dit que "les sieurs Jean Leclair (de Lyon, v.p.13) et Jean-François Deltour, directeurs d'une troupe de comédiens et d'opé-ristes (c'est-à-dire de chanteurs d'opéra) obtiennent le privilège (du théâtre) pour l'année 1758-1759". Dans cette association, Deltour, qui faisait partie de l'orchestre du théâtre auparavant, est probablement le responsable de la partie musicale du spectacle qui, d'habitude, comportait une comédie (ou une tragédie) et un opéra-comique, opera buffa, éventuellement un opéra.

L'élection du prince-évêque Charles d'Oultremont, le 20 avril 1763 offre à Deltour l'occasion d'écrire une cantate de circonstance. On connaît la "Cantate liégeoise" de Simon de Harlez et Jean-Noël Hamal présentée au prince le 20 avril 1763 dont l'exécution lui fut offerte lors de son inauguration, en son palais, par les Prélocuteurs de Liège, le 13 juin 1764. Elle fut répétée pour le public liégeois le lendemain (cf. Gazette de Liège des 13 et 15 juin 1764). L'oeuvre se trouve au Fonds Terry (n° ancien 572) et j'ai eu l'honneur et le très grand plaisir de la faire réentendre le 29 juin 1949, lors de la distribution des prix de l'Ecole moyenne Félicien Beaufort, où j'étais professeur de musique. Elle remporta un vif succès.

Par contre, j'ignore où et quand fut exécutée l'oeuvre de Deltour dont la partition, soigneusement reconiée sous une reliure aux armes du prince-évêque se trouve au château du comte d'Oultremont, à Warfusée. Son titre "Opera dédié à Son Altesse Monseigneur le comte Charles d'Oultremont, avecque et prince de Liège" ainsi que l'agencement du texte permettent de croire ç une représentation scénique; peut-être eut-elle lieu au cours du cortège inaugural qui a traversé la cité.

Après une ouverture pour 2 violons et basse continue, et 2 cors en ré, viennent une suite de récits, soli, duo, chœurs généralement accompagnés par 2 violons et Basse continue. Notons cependant le solo "Sortez, cheste naïade", écrit pour un dessus avec hautbois solo; le duo pour deux dessus qui le suit: "Minerve charmante..." est accompagné par deux clarinettes en si bémol (orchestration exceptionnelle à cette époque). Le duo "Oui, qu'il vive toujours" est écrit pour deux dessus et deux flûtes, il est intercalé dans un chœur à quatre voix mixtes accompagné par l'orchestre: 2 hautbois, 2 cors, 2 violons et basse continue. C'est la formation orchestrale complète, ce qui laisse supposer que les 2 hautbois jouaient également la flûte (chose courante à cette époque) et la clarinette (ce qui est plus rare). Notons aussi les quatre solistes du chant: deux dessus, une taille et une basse chantante. A la fin de la partition, nous lisons: "Composuit et fecit Joes Deltour".

L'intervention des clarinettes dans cette cantate nous porte à croire que c'est ce même Deltour qui, le 30 novembre 1770, fait annoncer par la Gazette de Liège un concert (le 3 décembre)

"Deltour donnera, chez Mr Deslins, à l'Hôtel de Klandre, un concert de clarinette suivi de plusieurs autres concerts à solo de différents instruments". Etait-ce le violon, le hautbois et la flûte joués par le même ?

C'est la dernière fois que "Deltour" nous est apparu. Il serait intéressant de mieux connaître de personnage qui, avec une modestie qui laisse rêveur, se présente comme le "copiste" des "Sei duetti per due violoncelli del Signor Grétry" dont nos lecteurs apprécieront le charme et l'élégante simplicité.

José QUITIN

#### Justificatif.

Lan 1753 du mois de 7bre le 12 jour pardevant moy notaire sousigne en presence des temoins enbas nomez personnellement comparat Le Sieur Jean François DELTOUR musicien, lequel à la suite de la citation luy faite de parte de Delle Veuve du Sr Martini comme mère et mambourneresse du Sr Nicolas Martini musicien, son fils at en faveur de justice et vérité déclaré, comme il déclare et atteste par cette, par serment Lameme preté que dans le tems que le directeur de l'opéra CROSA renvoia quatre musiciens hors de son orchestre, le Sr RESTANG maître de musique dudit opera, en presence dudit Sr CROSA demanda au comparant si on ne pouvoit pas avoir d'autres musiciens pour remolacer ceux congédiés, que pour leur faire plaisir il accepta la comission de cacher (=chercher) deux musiciens.

En effet il demanda audit Martini pour venir jouer de violon, ce qu'il accepta a regret en disant: si je scavais que ce serait pour uhe fois à faire, je niroit pas, et le dit comparant lassura quil continuerait jusqu'à la fin. Surquoy ledit sieur Martini se trouvat a la représentation dont les quatre congédiés ny estoient pas, quaprès cette pièce jouée ledit CROSSA ordonna au meme orchestre de se retrouver pour la repetition de la piece suivante, pendant quelle repetition tous les musiciens furent payés et entre autres ledit Sr Martini / qui du depuis ce dernier at continué a jouer ainsy que ledit comparant a venir tant a l'orchestre quaux repetitions, laquelle declaration ledit Sr Deltour offre de reclerer toties quoties ce devant tous Juges qui requis en serat et pour cielle produira ou quil appartiendrat il at constitué tous porteurs de cette ou sa copie authentique.

Ce fa it et passé en la Chambre de moy ledit notaire Baiwier derier la Madelaine paroisse dyllecque a Liege, en présence des Srs Henry (Joseph) Bawier et Jean-Joseph CARLIÉ, témoins

(suivent les signatures de Deltour, Baiwier et Carlier )  
et moi Hen. Baiwier Nôtaire admis et Imm<sup>11e</sup> par SA de Liege  
in Fid. Sub.

(Archives de l'Etat, à Liège. Minutes du Notaire Baiwir, 1753-54;  
f°119)